

# Compte rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2020

Le 16 juin 2020 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel

REYNAUD, Maire

Date de la convocation : 28 mai 2020

Membres présents : Michel Reynaud, Alain Forest, Sylvianne Rivoire, Yves Chaboud, Christian Gusmini, Catherine Hocq, Thomas Musy, Jacky Morice, Alexandra Quiles, Amandine Valente, Marie-Christine Varnier.

Secrétaire de séance : Sylvianne RIVOIRE

## **Désignation des délégués des syndicats**

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de nommer les délégués des différents syndicats dont la commune est adhérente.

## **Désignation des délégués pour le SIAGA**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants chargés de représenter la commune au sein du SIAGA a nommé :

En qualité de titulaires : Yves CHABOUD et Catherine HOCQ

En qualité de suppléants : Sylvianne RIVOIRE et Christian GUSMINI

## **Désignation des délégués pour le SEDI**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant chargé de représenter la commune au sein du SEDI a nommé :

En qualité de titulaire : Sylvianne RIVOIRE

En qualité de suppléant : Alain FOREST

## **Désignation des délégués pour le SIEGA**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants chargés de représenter la commune au sein du SIEGA a nommé :

En qualité de titulaires : Yves CHABOUD et Michel REYNAUD

En qualité de suppléants : Thomas MUSY et Jacky MORICE

## **Désignation des délégués pour le SICTOM**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants chargés de représenter la commune au sein du SICTOM a nommé :

En qualité de titulaires : Michel REYNAUD et Alain FOREST

En qualité de suppléants : Marie-Christine VARNIER et Amandine VALENTE

## **Désignation des délégués pour le SIVU du Gymnase Le Guillon**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant chargés de représenter la commune au sein du SIVU du Gymnase Le Guillon a nommé :

En qualité de titulaire : Christian GUSMINI et Sylvianne RIVOIRE

En qualité de suppléant : Alexandra QUILES

### **Désignation des délégués pour le SIVU des installations sportives du Lycée Pravaz**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants chargés de représenter la commune au sein du SIVU des installations sportives du Lycée Pravaz a nommé :

En qualité de titulaires : Christian GUSMINI et Sylvianne RIVOIRE

En qualité de suppléants : Alexandra QUILES et Amandine VALENTE

### **Désignation des délégués pour le SIVU de l'école intercommunale**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants chargés de représenter la commune au sein du SIVU de l'école intercommunale des Trois Villages, a nommé :

En qualité de titulaires : Michel REYNAUD, Alexandra QUILES et Amandine VALENTE

En qualité de suppléants : Yves CHABOUD, Marie-Christine VARNIER et Sylvianne RIVOIRE

### **Désignation des délégués dans les commissions communales**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient de désigner des délégués dans les diverses commissions communales, a établi la liste suivante :

- Commission bâtiments communaux et cimetière : repérage des travaux à effectuer  
Membres : Michel REYNAUD, Alain FOREST, Sylvianne RIVOIRE, Yves CHABOUD, Catherine HOCQ, Jacky MORICE et Thomas MUSY.

- Commission voirie et chemins : repérage des travaux à effectuer, relation avec le PDIPR (plan départemental isérois de promenades et de randonnées)  
Membres : Michel REYNAUD, Alain FOREST, Sylvianne RIVOIRE, Yves CHABOUD, Catherine HOCQ, Jacky MORICE et Thomas MUSY.

- Commission culture, communication, culture: parution trimestrielle d'informations communales.  
Membres : Sylvianne RIVOIRE, Christian GUSMINI, Marie-Christine VARNIER et 3 volontaires dans les habitants de la communes (à définir)

- Point Lecture, réseaux avec la CCVDD,  
Membres : Sylvianne RIVOIRE, Pascale REYNAUD, Maurice MARMOUD et Francesco D'AMICO.

- Commission environnement et cadre de vie : fleurissement, nettoyage, propositions diverses, délégué ambroisie, entretien espace jeux.  
Membres : Catherine HOCQ, Thomas MUSY, Yves CHABOUD, Alexandra QUILES, Michel REYNAUD, Jacky MORICE, Christian GUSMINI,  
Yves CHABOUD sera délégué pour l'ambroisie.

- Commission salle des fêtes : gestion des états des lieux remise des clefs pour les locations,  
Membres : Alexandra QUILES, Sylvianne RIVOIRE, Jacky MORICE et Yves CHABOUD,  
- Délégué pour la télé alarme : repérer les personnes fragiles susceptibles de bénéficier de ce service et accompagner le technicien lors de l'installation des appareils : Amandine VALENTE.

- Délégué à la défense : la nomination du correspondant défense est réclamée par le Ministère de la défense pour assurer une mission de sensibilisation aux questions de défense en relation avec les délégués militaires départementaux : Jacky MORICE.

- Délégué ADMR et centre de soins : établir une relation entre ces services et les habitants.  
Amandine VALENTE pour l'ADMR et le centre de soins.

### **Indemnité de fonction pour le Maire et les Adjoints**

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,  
DECIDE à l'unanimité et avec effet au 28 mai 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire au taux de 25.5 % l'indice brut annuel 1027, soit 991 € Brut mensuel versé trimestriellement

DECIDE à l'unanimité et avec effet au 28 mai 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du premier Adjoint au taux de 9.9 % l'indice brut annuel 1027, soit 385€ brut mensuel versé trimestriellement ;

DECIDE à l'unanimité et avec effet au 28 mai 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> Adjoint au taux de 9,90 % l'indice brut annuel 1027, soit 385€ brut mensuel versé trimestriellement ;

### **Questions diverses**

- Tirage des jurés d'assises :

Il a procédé à un tirage au sort sur la liste électorale de la commune :

Ont été tirés au sort : Fabrice JOYEN et Delphine FOREST

- Adhésion CAUE en attente de renseignements complémentaires

- Demande d'autorisation

Une association a sollicité l'autorisation d'essayer des moteurs sur des voitures de racing  
Montée de Bapt, dates à confirmer.

- Fibre Optique

Les travaux devraient débuter en septembre ou octobre du vieux St Jean jusqu'au parking du tennis pour desserte de la mairie. La distribution aux particuliers sur ligne fixe serait prise en charge par le Département de l'Isère.

- Décision de remplacement de l'onduleur et l'achat d'un ordinateur portable pour une valeur d'environ 500€

- Location appartement mairie

L'appartement sera disponible à partir du début Août détail sur le site communal et sur le panneau d'affichage de la mairie

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h 15